

## Appel à candidature à un poste de Directeur du SUF IDF (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Institut pour le Développement Forestier

---

<u>Intitulé du poste :</u>	<b>Directeur du SUF IDF (H/F)</b>
<u>Type de contrat :</u>	<b>CDI à temps complet de droit privé</b> , sur la base des dispositions du décret du 17.05.2009 relatif aux conditions d'emploi du personnel du CNPFF. Fonctionnaires accueillis en détachement sur contrat dans le cadre du décret précité ou en Position Normale d'Activité.  Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.  Poste ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPFF et régime indemnitaire afférent déterminés par le décret du 17.05.2009 ou selon les grilles de la fonction publique (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure) .  Fourchette indicative : entre <b>60 K€</b> et <b>76 K€</b> brut annuel.
<u>Résidence administrative :</u>	Orléans (45)
<u>Prise de poste prévue :</u>	<b>1<sup>er</sup> septembre 2023</b>

---

### Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'État à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (CNPFF-IDF).

L'Institut pour le Développement Forestier est le service Recherche et Développement du CNPFF, **avec un partenariat fort avec les Centres Régionaux (CRPF)**. C'est un service d'utilité forestière (SUF) composé de 36 personnes qui a pour missions :



- d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques, techniques et d'élaborer des outils d'aide à la décision relatifs aux écosystèmes forestiers, aux effets du changement climatique et à la filière forêt-bois ;
- de transmettre ces informations via :
  - la publication des travaux du CNPF-IDF et du CNPF (livres, revue nationale Forêt & Innovation) ;
  - des formations continues et des stages conçus sur mesure.

## Description du poste

Le directeur général du CNPF recherche un(e) directeur (trice) pour son SUF IDF.

Le(a) directeur (trice) est placé(e) sous son autorité. Il est accompagné dans ses missions par un directeur-adjoint. Il représente la présidente du CNPF auprès de certains organismes et assure un lien avec les élus du CNPF

Les missions du poste seront les suivantes :

- Gérer au plan administratif, technique et financier l'IDF, en lien avec la direction générale du CNPF et selon les orientations du comité de direction dédié :
  - la gestion et le management du personnel ;
  - la gestion du programme de recherche et développement du CNPF-IDF via son plan d'action, en accord avec le Contrat d'Objectifs et de Performance du CNPF tourné vers l'adaptation des forêts face au changement climatique, en lien avec son directeur-adjoint ;
  - la gestion financière des activités du CNPF-IDF et notamment le développement des conventions de recherche et développement ;
  - le développement des activités de ses services édition et formation ;
  - le lien avec les équipes des CRPF et du SUF C+FOR.
- Suivre le pilotage du RMT AFORCE (réseau de 16 partenaires de la recherche, R&D, gestion et enseignement coordonnés par le CNPF-IDF en tant qu'Institut technique agricole, animé par un ingénieur et suivi par un ingénieur expertises-projets) ;
- Pérenniser le SUF IDF en tant que ITA (Institut Technique Agricole) et représenter le CNPF au sein de l'ACTA, organisme qui anime, représente et accompagne le réseau de 19 instituts techniques agricoles, organismes de recherche appliquée ; le CNPF-IDF y est le seul institut forestier ;
- Favoriser les relations avec les partenaires :
  - Poursuite et développement des relations avec les acteurs et partenaires français de la filière forêt-bois via des conventions cadre, des conseils scientifiques ;
  - Représentation partagée du CNPF au sein des conseils d'administration, assemblées générales et comité scientifiques des partenaires avec le directeur général adjoint et le directeur-adjoint de l'IDF ;
  - Veille sur la cohérence des projets nationaux, européens et internationaux avec la stratégie du CNPF.

## Profil

### Formation – expériences

- Justifier d'au moins 10 années d'expérience professionnelle, dont 5 années de pratique forestière avec une expérience confirmée en management ;
- **Par la voie du détachement ou accueil en position normale d'activité** : être de catégorie ingénieur appartenant au corps des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts ;
- **Par la voie du recrutement externe** : être titulaire du diplôme d'ingénieur civil du génie rural, des eaux et des forêts, d'ingénieur civil des eaux et forêts ou d'ingénieur civil des forêts ou de tout autre titre ou diplôme certifié de niveau I de qualification ou équivalent ou d'une expérience professionnelle équivalente ;
- **Par la voie du recrutement interne** : satisfaire à l'une des conditions suivantes :
  - Etre directeur d'un centre régional de la propriété forestière ;
  - Etre directeur adjoint d'un centre régional de la propriété forestière ayant atteint le 6<sup>ème</sup> échelon de son emploi et justifiant d'au moins une année d'ancienneté dans cet échelon.



### Compétences et qualités requises

- Excellente compréhension des grands enjeux de la forêt et de ses organisations, motivation pour le développement de la forêt privée ;
- Qualités managériales, relationnelles, d'animation de réseau -en particulier avec les CRPF et le SUF C+FOR-, de négociation et de concertation ;
- Connaissances approfondies et expérience très solide en matière de documents de gestion durable, de sylviculture, de fonctionnement de la filière bois ;
- Travail en mode projet et bonne expérience en matière conventionnelle ;
- Intérêt pour la politique éditoriale ; suivi de la revue technique du CNPF-IDF Forêt & Innovation ;
- Aptitude à animer des réunions, sens de la communication et animation de réseaux ;
- Capacité d'organisation, de rédaction et Maîtrise des logiciels de bureautique : Word, Excel, Powerpoint ;
- Connaissance d'outils internes au CNPF (Bioclimsol, Archi, IBP...) souhaitée ;
- Maîtrise de l'anglais confirmé dans le cadre de l'activité forestière.

### Avantages

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours en fonction du métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation à la mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

### Personnes à contacter

- Roland de Lary (Directeur général du CNPF) : 06 20 42 97 14 - [roland.de-lary@cnpf.fr](mailto:roland.de-lary@cnpf.fr)

### Dépôt de candidature

Envoyer, pour réception effective avant le **29 juin 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles ;
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur général du CNPF  
47 rue de Chaillot  
75016 PARIS  
[roland.de-lary@cnpf.fr](mailto:roland.de-lary@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une commission de sélection qui se tiendra entre le 10 et le 13 juillet 2023 2023 matin, dans les locaux du CNPF, à Paris.



[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)

